

Dopage: Rogge confirme des cas suspects - Casablanca

Écrit par Administrator
Lundi, 23 Juillet 2012 11:00 -



Le président du Comité international olympique (CIO), Jacques Rogge, a confirmé samedi l'existence d'une demi-douzaine de cas suspects, révélés après des analyses antidopage complémentaires pratiquées sur des échantillons prélevés lors des Jeux olympiques d'Athènes en 2004.

M. Rogge a précisé que ces cas étaient liés à l'analyse de l'échantillon A de ces prélèvements, indiquant que «la confidentialité serait préservée jusqu'à l'analyse de l'échantillon B», lors d'une conférence de presse tenue à Londres, une semaine avant l'ouverture des JO.

Selon le code mondial antidopage, les athlètes sont sous le coup d'une sanction pendant huit ans après la clôture de l'événement où ils ont subi un contrôle positif, soit jusqu'au 29 août prochain en ce qui concerne les JO d'Athènes.

Et le CIO, comme d'autres fédérations internationales, conserve des échantillons durant huit ans, afin de les soumettre plus tard à des tests destinés à découvrir des substances non identifiables à l'époque.

C'est ainsi que la commission exécutive du CIO a déchu la sprinteuse américaine Crystal Cox, convaincue de dopage en 2004, de son titre du 4x400 m. En revanche, elle a repoussé sa décision concernant le cas du cycliste Tyler Hamilton, champion olympique du contre-la-montre, qui a reconnu avoir été dopé en 2004 et a rendu sa médaille d'or. «Le CIO se prononcera sur son cas dans les quinze prochains jours», a déclaré M. Rogge.

En 2009, les analyses complémentaires de quelques échantillons des JO de Pékin avaient conduit notamment à la disqualification du champion olympique du 1500m, le Bahreïni Rachid Ramzi

[Lire la suite \(Source\) >>](#)

[Joomla SEO powered by JoomSEF](#)